

# Réflexion sur la participation à la vie politique

par R. REMOND,

Directeur d'études et de recherches à la Fondation Nationale des Sciences politiques.

★

La participation est un thème fondamental de réflexion, un aspect essentiel de la vie politique et, sans doute, une condition indispensable au fonctionnement correct de tout régime. Dans tout régime, il existe, à des degrés variables et sous des formes différentes, une certaine participation des individus à la chose politique. Mais, nulle part assurément, la participation n'est aussi indispensable que dans le régime démocratique. Une démocratie authentique exige une participation des citoyens. La démocratie, ce n'est pas seulement un postulat intellectuel, la croyance que le peuple est souverain, c'est aussi et peut-être davantage une pratique ; démocratie est synonyme de participation active et suffisamment massive des citoyens. Par participation, on entend tout à la fois la curiosité pour les choses de la cité, l'intérêt porté à la politique et l'activité que l'on y déploie. C'est une disposition d'esprit qui s'exprime de façon concrète. C'est peut-être parce qu'aujourd'hui la démocratie est devenue la forme universelle des gouvernements, même lorsqu'ils s'écartent dans la pratique des principes qu'ils honorent verbalement, qu'elle est de nos jours le seul principe de légitimité, que le problème de la participation paraît d'actualité. Il est partout à l'ordre du jour : il intéresse aussi bien le spécialiste de science politique que les praticiens de la vie politique. Sous des noms différents, on se pose le problème de la dépolitisation et les recherches sont menées concurremment en plusieurs pays pour prendre la mesure du phénomène et en supputer les causes.

C'est, du reste, pourquoi la conférence de ce soir s'intitulerait plus justement, et plus modestement, recherche sur la participation, ou réflexions à propos d'une recherche. Je dirige depuis deux années un séminaire de recherches sur ce

problème de la participation. J'utiliserai aussi certaines des conclusions d'une table ronde que l'Association française de Science politique, homologue de votre Institut, a tenu voici un peu plus d'un an sur le problème de la dépolitisation. Ce sont quelques-unes des constatations formulées, des conclusions auxquelles notre recherche collective nous a menés, que je voudrais vous soumettre. C'est en somme un compte-rendu de recherches que je vous présente et à propos duquel il m'arrivera de formuler des réflexions générales car on ne peut pas dissocier l'analyse de la réflexion sur quelques-uns des phénomènes fondamentaux de toute vie politique dans les sociétés contemporaines. Les deux temps, observation et réflexion, sont inséparables. Il faudrait même distinguer trois temps ; d'une part les questions de méthode, les difficultés de la recherche, les résistances que la réalité lui oppose et qu'il n'est pas sans intérêt d'évoquer, chemin faisant ; en second lieu, la description de la situation avec les explications qu'elle suggère et, en troisième et dernier lieu, les réflexions de fond sur le phénomène et ce qu'il convient d'en penser, car on peut se demander si, à la lumière de certains faits que l'analyse des sociétés révèle, il ne convient pas de réviser tel ou tel des postulats sur lesquels repose notre pensée politique. Tels sont les trois points de vue que j'associerai au cours de ma conférence. Une dernière précision, pour prévenir toute équivoque : c'est surtout de l'expérience française que je vous entretiendrai, car c'est elle surtout qui a fourni la matière de notre examen ; cependant, à plusieurs reprises, nous avons fait des comparaisons et je présume que d'une partie des réflexions que je vous proposerai, la portée dépasse le cadre d'une expérience nationale. Je n'aurai pas la présomption

de porter des jugements sur l'expérience belge : je laisserai à votre compétence et à votre discernement le soin d'étendre au cas belge mes remarques ou, au contraire, de faire les différences qui s'imposent.

La notion de participation est commode ; mais c'est un concept abstrait. Il en va d'elle comme de la plupart des notions dont nous disposons : c'est une totalisation. La participation et l'idée de participation additionnent un certain nombre de faits distincts dans la réalité. Ce qu'on appelle ainsi se manifeste par des voies et des moyens divers dont nous ne sommes pas sûrs au départ qu'ils soient liés entre eux. Il est possible après tout qu'un même individu juxtapose sous ce rapport plusieurs comportements entre lesquels il n'établit pas de lien logique ou organique. Il faut donc, quand on étudie la participation, commencer par dissocier ces différents aspects pour les considérer séparément. On peut, pour la commodité, distinguer trois formes principales de participation politique. Chacune d'elles ouvre une direction à la recherche et à la réflexion.

La première forme de participation, celle qui se présente en premier à l'esprit, c'est la participation électorale. C'est la seule qui procède des institutions, qui ait un fondement légal, qui soit prévue par les textes constitutionnels. Elle a en conséquence comme caractère distinctif d'être universelle : elle s'adresse à tous les citoyens majeurs ; même dans les pays où l'obligation n'est pas sanctionnée c'est un devoir que sont appelés à remplir les citoyens. Mais cette participation est par nature intermittente : espacée de loin en loin, elle n'engage pas beaucoup, précisément parce qu'elle se réduit à un acte posé tous les 3, 4 ou 5 ans.

Il en va différemment de la seconde forme de participation : la participation organisée, l'adhésion à des groupements, à des formations. Elle est licite, mais elle n'est pas générale : elle est spontanée, facultative. Parce que volontaire, elle est ordinairement le fait d'une minorité, ce qui diminue son importance. Mais par ailleurs ceci compensant cela au lieu d'être discontinuée comme la participation électorale, la participation organisée s'exprime par des activités presque continues qui engagent bien davantage l'individu qui l'a choisie. Les différences de nature et de caractère justifient qu'on les examine séparément.

Il resterait une troisième direction offerte à la recherche : la participation à l'information et aux moyens de communication, l'intérêt porté aux nouvelles, à ce qu'on peut savoir du déroulement de la vie politique. Cette dernière forme ressemblerait davantage à la participation organisée qu'à la première, car elle est comme elle plus spontanée et contingente. Je vais examiner tour à tour ces formes, les deux premières surtout. Ensuite, nous les rapprocherons pour répondre à la question de leurs relations éventuelles, du parallélisme de leurs évolutions, des analogies de leurs structures.

Ainsi ma première partie sera-t-elle consacrée à la participation électorale et à son envers qui l'accompagne, comme l'ombre le corps, l'abstentionnisme. L'abstentionnisme qui est le nom de la dépolitisation en matière électorale, est interprété comme un signe d'indifférence à l'égard de la chose publique et comme un des symptômes les plus irrécusables et, sans doute, les plus alarmants de cette dépolitisation qu'on nous présente comme le mal de nos grands ensembles politiques organisés au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

La participation électorale représente, semble-t-il, la forme minima de participation, puisque c'est la plus imposée, sollicitée, suggérée par les conformismes sociaux ; c'est elle aussi qui exige le moins de l'électeur. De là l'intérêt d'une étude de l'abstentionnisme qui doit nous permettre de cerner les dimensions et de prendre la mesure exacte de la dépolitisation et de la départicipation. A cet intérêt s'ajoute un motif supplémentaire : la facilité relative d'une étude de la participation électorale. Elle se prête d'emblée à un traitement statistique : n'est-ce pas une des fonctions des consultations électorales que d'apprécier des tendances et de la réduire à des données quantitatives, mesurables et comparables ? Le travail du chercheur s'en trouve singulièrement facilité. Nous verrons tout à l'heure qu'il n'en va pas de même des autres formes de participation pour lesquelles il lui faut se substituer aux bureaux de vote et aux organismes de recensement. A vrai dire, à l'expérience, l'étude de la participation électorale et de l'abstentionnisme révèle des difficultés dont l'examen n'est pas sans intérêt pour la réflexion sur la participation à la vie politique.

La première de ces difficultés réside dans l'établissement même des chiffres et des pourcentages.

Toute étude sur la participation commence par des proportions : combien de citoyens participent ? Combien sont-ils par rapport à hier ? Ces proportions sont généralement calculées par rapport aux électeurs inscrits sur les listes électorales. Or, dans aucun pays au monde, les listes électorales ne coïncident exactement avec la réalité objective : nous touchons là à une difficulté inhérente aux phénomènes sociaux et que connaissent bien tous les statisticiens. On n'arrive jamais à appréhender avec une exactitude parfaite la réalité. Le coefficient d'erreur relative est plus ou moins important selon les époques et selon les pays. Une marge d'incertitude tient aux négligences de l'administration, elle peut tenir aussi à la négligence des citoyens, et ceci relève déjà de l'étude de la participation : le cas du citoyen qui néglige de se faire inscrire sur les listes ou ne prend pas la peine de vérifier que son nom y figure, c'est un exemple de non-participation. C'est même le degré zéro de la non-participation, antérieur à l'abstentionnisme. L'abstentionniste, c'est l'électeur qui, inscrit, néglige d'exercer son droit de vote, mais l'électeur qui, remplissant les conditions juridiques pour être inscrit, se désintéresse à tel point de la vie publique qu'il ne prend pas même la peine de se faire enregistrer, représente un cas de dépolitisation encore plus caractérisé. Or, au moins pour la France, en d'autres pays aussi, ce cas est relativement banal, il est représenté à des centaines de milliers d'exemplaires. Il y a en effet des discordances entre le corps électoral théorique et les listes électorales. Les discordances sont dans les deux sens : tantôt par excès et tantôt par défaut.

Par excès, ce sont les doubles ou triples inscriptions. Ce n'est pas le cas le plus important. L'autre l'est plus, le cas des électeurs potentiels qui ne sont pas enregistrés. Le phénomène a d'ailleurs des répondants sur d'autres plans de la réalité sociale : le décalage entre le tirage des journaux et le chiffre de vente réel, ou encore entre le chiffre de vente et celui des lecteurs. Cette catégorie d'électeurs potentiels non inscrits, c'est ce que j'ai appelé le degré zéro de l'abstentionnisme. Il représente dans une échelle hiérarchique de la participation le premier barreau. Il n'est pas facile à mesurer, puisque c'est un être qui n'a pas d'existence physique. On peut cependant, par approximation, déterminer son ordre de grandeur :

par un procédé assez simple qui consiste à rapprocher le total des électeurs qui figurent sur les listes électorales et le total des citoyens qui ont atteint l'âge de la majorité électorale tel qu'on peut le calculer d'après les recensements et la pyramide des âges. Le rapprochement indique avec une assez grande précision l'ordre de grandeur de cette masse électorale virtuelle qui n'est ordinairement pas décomptée dans les statistiques et à partir desquelles on établit les pourcentages d'abstention. Ce phénomène modifie sensiblement les généralisations habituelles sur le taux de l'abstention et son évolution. Le phénomène existe en beaucoup de pays mais il a été particulièrement prononcé en France : au lendemain de la deuxième guerre mondiale, aux élections de 1945 et 1946, on a estimé le nombre de ces électeurs à près de 4 millions qu'il conviendrait donc d'ajouter au chiffre des abstentionnistes effectivement recensés, ce qui change presque du simple au double l'appréciation du volume de l'abstention. Cette masse s'est du reste progressivement dégonflée. Cependant, elle atteignait encore en 1958 1.800.000 d'après les calculs de l'Institut national de Statistiques et d'Études économiques. La répartition de cette masse est intéressante : on peut en effet procéder par département au même calcul qu'au plan national. Il y a de très grandes disparités entre régions. Le phénomène affecte essentiellement les régions les plus urbaines et les régions en développement. C'est dans le département de la Seine, c'est dans les grands ensembles immobiliers que le pourcentage le plus élevé est relevé, atteignant parfois jusqu'à 30 ou 40 %.

Ceci nous livre deux indications qui disposent comme des pierres d'attente sur les causes de la participation ou de la dépolitisation. La première est que l'abstentionnisme tend à croître avec la taille des agglomérations ; il y a une relation entre les dimensions des groupements et le phénomène de la participation ; et ceci peut par extrapolation projeter des anticipations sur l'avenir des sociétés. Seconde indication, la participation est un peu fonction de la durée, et d'une certaine acclimatation : les individus récemment arrivés dans une agglomération n'y sont pas encore intégrés. Après quelques années, ils se font enregistrer sur les listes et participent. Il y a donc un lien entre la durée et les phénomènes de participation.

Un second obstacle correspond à la seconde

étape de l'étude de l'abstentionnisme électoral : il convient de distinguer entre les abstentionnistes ; ce qu'on appelle l'abstention est une autre forme de totalisation qui regroupe des comportements spécifiques et des cas fort dissemblables. Vous connaissez la distinction désormais classique entre abstentionnisme de structure et abstentionnisme de conjoncture : elle rend compte en particulier du brusque gonflement de l'abstentionnisme à certains moments. Mais du point de vue qui nous intéresse, celui de la participation, plus importante est la distinction que l'on peut établir entre l'abstentionnisme forcé et l'abstentionnisme volontaire. Toute abstention en effet n'exprime pas le même degré d'intentionnalité. Il y a les cas de force majeure ; toutes sortes d'empêchement peuvent être à l'origine de l'abstentionnisme et il est clair que pour qui veut apprécier l'ampleur de l'abstentionnisme comme signe du désintéressement, seul compte l'abstentionnisme volontaire ; mais comment départager les abstentionnistes forcés et les abstentionnistes consentants ? Nous avons utilisé dans notre séminaire deux procédés concourants qui permettent au moins d'apprécier un ordre de grandeur. Première approche : il existe — et la Belgique en est — des pays où le vote est obligatoire ; ceux-ci ne sont d'ailleurs intéressants que si l'obligation n'est pas seulement de principe mais est assortie d'un minimum de sanctions. On constate dans ces pays qu'il subsiste toujours un certain reliquat, une abstention résiduelle qu'on n'arrive pas à réduire. On atteint ainsi un minimum en dessous duquel l'abstention ne descend jamais et qui très probablement nous suggère le pourcentage approximatif des abstentions contraintes. Celles-ci gravitent autour de 4 ou 5 %, le record étant détenu par certains états d'Australie avec 3,75 ou 3,80 %. Mais une autre approche complémentaire est concevable, qui vise à décomposer la masse de ces abstentionnistes forcés par catégories : ceux qui sont absents, en congé, en déplacement, en voyage, ceux qui sont morts depuis la dernière révision des listes électorales, ceux qui sont hospitalisés. On arrive ainsi à reconstituer ce pourcentage de 4 ou 5 %. Il faut naturellement défalquer ces 4 ou 5 % du total des abstentionnistes reconnus car, du point de vue de la participation, ils n'ont pas de signification. L'abstentionnisme étant ainsi réduit à ses contours, dénudé, quels enseignements en tirer ? On constate que dans l'ensemble, il est faible, contrairement à une

opinion très répandue dans le cas de la France, il varie entre 15 et 25 %. Ailleurs il est souvent plus faible ; l'Italie connaît une participation de 91 ou 92 % ; l'Autriche dépasse même ce record. C'est dans les pays anglo-saxons qu'on trouve souvent les pourcentages d'abstention les plus élevés : le fait est notoire pour les États-Unis.

Seconde observation, plus importante, car une coupe dans l'instant n'a qu'un intérêt limité et c'est la tendance qui importe. Considéré sur une longue durée, le phénomène manifeste une tendance à décroître. En gros, la moyenne de l'abstention se situe autour de 40 % à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est tombée à 20 % au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. C'est sans doute — nous retrouvons sur une échelle plus vaste un phénomène que nous constatons tout à l'heure — un effet de l'accoutumance : la durée a une influence positive sur la participation électorale. Il est permis de penser que le même phénomène se reproduira dans les pays qui ont récemment introduit le vote des femmes. Le pourcentage de la participation est actuellement plus faible chez les femmes que chez les hommes, mais c'est peut-être seulement parce que le droit de vote leur a été accordé plus tard et qu'elles en ont moins l'habitude. Il faut plusieurs générations pour que le vote devienne une seconde nature. Actuellement, le pourcentage moyen d'abstention chez les femmes est ce qu'il était pour les hommes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; on peut donc penser, en prolongeant la courbe, qu'il rejoindra dans 25 ou 30 ans le niveau auquel il est descendu pour les électeurs.

On sait que le taux moyen de la participation varie beaucoup avec la nature de la consultation. Ce qu'on sait peut-être moins, c'est que la hiérarchie est constante dans le temps et se retrouve inchangée d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays, c'est aux élections les plus politiques que la participation est la plus élevée et aux élections locales qu'elle l'est le moins ; cette situation infirme ce que l'on croit souvent de la dépolitisation du citoyen.

Jusqu'à présent, nous avons considéré la participation électorale comme un phénomène homogène. Il faut aussi en considérer les variations : l'abstentionnisme est plus ou moins répandu, selon les milieux, les couches d'âges, les régions. L'examen des différences est, comme toute analyse différentielle, pleine d'enseignement car, isolant certains

traits, elle suggère les facteurs déterminants. J'en indique très brièvement quelques-uns. La première différence qui saute aux yeux, est celle entre l'électeur et l'électrice. Le rapport varie du simple au double du point de vue de l'abstention. Si la constatation est simple, l'explication est plus délicate, car nous avons le choix entre plusieurs hypothèses : ce peut être l'ancienneté inégale du droit de vote ; ce peut être aussi la moindre intégration sociale de la femme. Il est frappant de voir que dans les régions où le travail des femmes est très répandu, le pourcentage d'abstentions féminines diminue comme si le fait de travailler, d'être intégrées dans une communauté professionnelle les disposait davantage à prendre leur part des responsabilités politiques.

Et ceci attire notre attention sur une liaison capitale entre la participation électorale et ce que j'appellerai la pratique sociale. On ne peut pas isoler la participation politique de l'intégration à la ou aux collectivités sociales. Ces conclusions se trouvent confirmées par les différences d'âge. La courbe présente à peu près dans tous les pays la même allure : une participation relativement faible jusque vers 35 ans, qui s'élève ensuite et qui décroît à partir de 60 ans pour les femmes et de 65 pour les hommes. C'est donc l'âge mûr qui participe le plus. Ici encore, plusieurs hypothèses se présentent à nous et nos études ainsi que les statistiques électorales ne remontent pas encore assez haut dans le temps pour qu'on puisse en récuser une. C'est peut-être seulement le fait historique d'une génération ; la génération qui a présentement entre 35 et 60 ans est arrivée à l'âge d'homme à une époque de politisation relativement intense ; il n'est pas certain que la génération suivante au même âge participera dans la même proportion. Mais ce peut être aussi une constante biologique et sociologique ; c'est peut-être lorsqu'on est établi dans la vie, marié, chargé de famille, investi de responsabilités sociales, qu'on est enclin à participer davantage. L'hypothèse se trouve plutôt corroborée par l'étude des différenciations sociologiques : dans la plupart des pays, on observe que la participation électorale croît avec l'aisance, le niveau de vie, l'étendue des responsabilités, le degré d'instruction, contrairement à ce que l'on croit quelquefois. Cette constatation fait justice d'une interprétation qui met au compte de l'américanisation du genre de vie, de l'embour-

geoisement des travailleurs, le recul présumé de la participation politique.

La participation décroît aussi avec la grandeur des agglomérations. Nous voyons ainsi qu'il y a de multiples liaisons entre la participation électorale et le contexte sociologique. On ne peut pas comprendre l'évolution de la participation et moins encore l'expliquer ou l'apprécier, si on la détache du contexte de la société globale. Ce qui nous amène à la seconde forme de participation, la participation organisée.

Quand on dit participation politique organisée, on songe essentiellement aux partis politiques. La démarche du chercheur suit à peu près le même processus que pour la participation électorale. Elle commence par mesurer la dimension quantitative du phénomène : c'est dire qu'il faut calculer les effectifs des partis. Ici, la tâche est moins aisée : la plupart des partis s'enveloppent de secret comme les entreprises et le secret est d'autant plus rigoureux que les partis font de moins bonnes affaires. Il n'est cependant pas tout à fait impossible, à certaines conditions, de supputer les chiffres d'effectifs : à mon séminaire, nous avons essayé de mettre au point une méthode qui ne s'applique du reste qu'à certains partis, ceux qui tiennent des congrès, où une certaine démocratie est respectée, où les mandats sont décomptés dans des scrutins publics, et qui, d'après le calcul des mandats dans les congrès, permet avec une fourchette assez étroite de déterminer les effectifs et leur évolution. Pour les autres c'est évidemment plus difficile.

A quels résultats conduit une étude de ce genre ? Le cas de la France est sans doute assez particulier : si pour la participation électorale, les constatations étaient très proches de celles des pays de développement comparable, il n'en va pas de même dans le cas des partis politiques. En gros, l'effectif total des partis politiques français avoisine le demi million, et plutôt en dessous qu'au dessus. Un demi million sur près de 30 millions d'électeurs, ce n'est guère plus de 1,5 %. Aucun chiffre n'a de signification absolue et son appréciation dépend naturellement du terme de comparaison ; dans le temps si c'est la tendance qu'il convient d'apprécier. Spontanément, en France et en Europe occidentale, l'esprit se reporte aux années qui ont vu le rétablissement d'une vie politique régulière : 1945-1946. Terme de comparaison tout trouvé : n'est-ce

pas le début du chapitre le plus récent de notre histoire politique? Arrondi, l'effectif global des partis approchait alors des 2 millions. Il a donc depuis diminué des 3/4. Il est tentant de dire qu'entre 1946 et 1962, la dépolitisation a été multipliée par 4. Notons que cette dépolitisation a affecté tous les partis politiques : ils ont tous enregistré des reculs comparables, des 2/3, des 3/4, ou des 4/5, ce qui suggère que le phénomène est autant sociologique que politique. Il ne tient pas uniquement au contenu du parti, ou à son programme ; il affecte le phénomène du parti. Ceci comporte toute sorte de conséquences. Le taux d'adhésion se trouve ainsi toujours inférieur à 10 %. Or, M. Duverger dans son livre sur les partis politiques — qui reste encore un livre-pionnier — distingue entre les partis de cadres et les partis de masse et fonde en partie cette distinction sur un taux. Les partis qui ont plus de 10 % de leurs électeurs comme adhérents seraient des partis de masse et les autres des partis de cadres. A ce compte, il n'y a plus de partis de masse ; il n'y aurait plus que des partis de cadres. Mais peut-être faut-il seulement réviser autrement le taux.

Reste à savoir si notre terme de comparaison est judicieux. Nous touchons là un problème qui dépasse le cas de la participation, celui de la durée. Les phénomènes de la vie politique sont eux aussi assujettis à la durée et on pourrait transposer les notions courantes en économie de court terme, de moyen terme et de long terme. Qui sait si notre comparaison avec 1945-1946 ne se situe pas dans le court-terme ? Auquel cas nos conclusions seraient entachées d'un vice fondamental. Remontons seulement d'un laps de temps comparable à celui qui nous sépare des années 1945, c'est-à-dire aux années 1930. Nous retrouvons des chiffres très comparables à ceux d'aujourd'hui. Le phénomène apparaît donc sous un éclairage tout différent : la pointe de 1945-1946 n'est peut-être qu'un accident. Ne s'agit-il pas d'une poussée de fièvre ? Si, sur une courbe de température, on se réfère aux poussées de fièvre, on trouvera en temps normal que le malade fait de l'hypothermie ; de même si on compare le débit d'un fleuve par rapport à la période de hautes eaux. C'est peut-être de là que vient l'impression actuelle d'une dépolitisation, la comparaison s'établissant spontanément avec des périodes de politisation intense

mais sans doute exceptionnelle. Et c'est peut-être aujourd'hui que nous sommes dans la normalité et dans l'ordinaire. Ces considérations sur la durée et la recherche d'un terme de comparaison justifié nous révèlent que le phénomène de la participation n'est pas constant, son volume pas égal. Constatation capitale pour une appréciation objective de la dépolitisation ou de la participation. C'est un phénomène soumis à variations spasmodiques qui présente des poussées et des périodes de rémission.

Il s'agit aussi de minorités parce que cette participation est volontaire et facultative. Nous devons nous en souvenir dans nos appréciations : il faut confronter la réalité avec, non pas l'absolu ou le désirable, mais le possible. Or, qu'est-ce qui est le possible en l'occurrence ? Ces minorités sont, selon les temps et les situations, plus ou moins actives, plus ou moins rayonnantes : elles peuvent être des pôles d'attraction, des facteurs d'entraînement ou, au contraire des corps inertes et cesser de rayonner. Si, aujourd'hui, en France plus particulièrement, on peut avoir le sentiment que la participation organisée a beaucoup décliné, c'est peut-être moins pour des considérations numériques, qu'en raison de la désaffection de l'opinion à l'égard des partis, d'une vitalité moindre des partis. Cette perte de vitalité affaiblit leur autorité et en retour ils attirent moins. Il y a une causalité circulaire dans presque tous les phénomènes sociaux et politiques, entre les causes et les effets, les effets devenant causes à leur tour.

C'est pourquoi il convient d'ajouter à l'analyse quantitative de la participation organisée des données qualitatives sur le contenu de l'adhésion, d'avoir égard aux motivations de l'adhésion, à ce que, d'un terme un peu barbare, on appelle quelquefois le « militantisme ». De ce point de vue des différences s'imposent entre partis. Certains partis sont des partis de militants ; d'autres n'en ont pas, ou n'en ont plus après en avoir eu jadis. Car le vieillissement atteint les partis politiques comme tous les organismes sociaux. Tout invite à conclure à un recul de la participation organisée. Mais on ne peut limiter le champ d'observation aux seuls partis politiques. Ce n'est pas le seul type d'organisation auquel on adhère ni même la seule forme de participation politique organisée. Nous retrouvons une nouvelle fois cette vérité fondamentale que j'ai déjà énoncée : le fait de la participation

ne peut pas être isolé. Même pour la participation politique, on ne peut se limiter aux organisations proprement politiques, car il y a peut-être des correspondances entre les organisations politiques et celles qui ne le sont point : elles se rejoignent dans le comportement des individus, dans l'unité de l'être qui peut être amené à quitter le parti pour le syndicat ou que l'adhésion syndicale empêchera de militer dans le parti politique. Ces correspondances sont vraisemblablement de plusieurs types. Il peut y avoir simultanéité et renfort mutuel : le fait d'avoir milité dans une organisation non politique peut disposer ensuite à s'engager dans un parti politique. Il ne serait pas sans intérêt d'étudier les itinéraires de militants politiques. Où ont-ils fait leurs premières armes ? Sortent-ils de mouvements de jeunesse ou bien le parti a-t-il été pour eux le premier champ d'engagement ? Mais les rapports peuvent aussi être de concurrence. Il n'est pas matériellement possible de participer à beaucoup d'organisations ; chacun ne dispose que d'un peu de temps. A ce point une réflexion historique apporte des éléments utiles à la compréhension de la dépolitisation présumée. La participation politique rencontre aujourd'hui des concurrents redoutables. Ainsi le travail professionnel : si la durée de la journée de travail s'est réduite pour l'ouvrier, qui sait si le travail ne représente pas aujourd'hui une préoccupation et une occupation plus accaparantes pour les cadres, les professions libérales, les fonctionnaires qui, de ce fait, auront moins de temps à consacrer à la chose publique ? Il faudrait pouvoir mesurer, à cinquante ans de distance, l'activité professionnelle d'un haut fonctionnaire, d'un universitaire, d'un avocat, d'un médecin.

Le resserrement de l'intimité familiale, de l'unité du couple entrent en ligne de compte comme facteur de dépolitisation. Je suis frappé de constater la proportion fort élevée au XIX<sup>e</sup> siècle de célibataires dans le personnel politique, comme si l'activité politique était un passe temps d'homme seul sans vie familiale et sans le souci des enfants. Il n'est pas aisé de mener de front une vie politique active et une vie familiale épanouie. Les divertissements aussi sont des concurrents. Il n'existait guère de loisirs organisés au XIX<sup>e</sup> siècle, ou ceux qui existaient s'adressaient à des minorités étroites : le théâtre et le concert n'atteignaient que des publics restreints, alors que les divertissements ont pris aujourd'hui une extension massive, à commen-

cer par le sport. Si les meetings attirent moins, c'est peut-être parce que les stades se remplissent. Les loisirs se sont multipliés : je me suis souvent demandé si la politique ne constituait pas jadis la principale distraction du chef-lieu de canton. Le fait même qu'elle se déroulait au café, souligne une solidarité profonde entre la vie politique et le lieu de réunion et de distraction. Pour beaucoup, elle a dû être d'abord un dérivatif à l'ennui, un moyen de s'occuper, de se signaler à l'attention de ses concitoyens. Peut-être discernerait-on à la naissance de beaucoup de vocations politiques des motifs aussi humbles que ceux-là. Aujourd'hui, au contraire, l'individu dispose de toute une gamme de possibilités : il n'a que l'embaras du choix avec le cinéma ou la télévision. C'est à la dernière campagne électorale en Grande-Bretagne que le parti travailliste avait lancé le mot d'ordre : « Au diable la télévision jusqu'au jour des élections », tant il craignait que la télévision ne détournât les électeurs de leur devoir électoral. Tous ces phénomènes peuvent jouer à l'encontre de la politique.

Mais comme il advient presque toujours dans la société, la plupart de ces phénomènes sont ambivalents : si la télévision peut en détourner, elle introduit aussi quotidiennement l'actualité politique au cœur du groupe familial. Raison de plus pour prendre une vue globale du phénomène et étudier la participation, non pas seulement sous ses formes les plus politiques, mais sous tous ses aspects. Il faut notamment y inclure l'étude des autres groupements.

Or, à leur propos, nous ne constatons rien de semblable à cette diminution dont souffrent les partis politiques ; tout au contraire. S'il y a, dans la société moderne, un phénomène dominant, c'est bien le développement des groupements, des corps intermédiaires, leur multiplication, leur coordination. L'Etat doit compter avec eux ; l'individu est membre simultanément de nombreuses petites sociétés et s'unit aux autres par une multiplicité de relations. Ceci a de grandes conséquences ; le phénomène modifie le schéma classique des relations entre le pouvoir et les gouvernés ; il altère aussi les rapports de force et c'est le problème des groupes de pression.

Mais la pression n'est pas le seul aspect ni même sans doute le principal de leur rôle politique. Ces groupes débouchent sur la politique par d'autres

voies. Ils remplissent d'autres fonctions. Par exemple l'éducation : c'est souvent au sein de groupements professionnels, syndicaux, culturels que l'individu l'acquiert ; il s'initie à ce moment à la politique, s'informe à ce stade ; il y fait l'apprentissage de la participation par l'intermédiaire de ces groupements où l'exercice des responsabilités, l'intervention dans le jeu politique sont assurés. De ce fait, même les groupements qui ne sont politiques ni par nature ni par destination, le deviennent ; ils assurent des fonctions politiques ; la frontière, jadis clairement tracée, s'estompe maintenant entre les organisations politiques et les autres. Nous assistons peut-être à une relève des partis, organisation à finalité unique exclusivement politique, par des organisations polyvalentes.

Ce processus est illustré en France — mais j'imagine qu'en d'autres pays, on discernerait des symptômes d'une évolution analogue — par une pluralité d'évolutions convergentes. J'en énonce très brièvement quelques cas à titre d'exemple : ainsi la multiplication de ce qu'on peut appeler les sociétés de pensée. Ces sociétés ne sont pas politiques ; elle se proposent seulement de réfléchir à la politique, de formuler une doctrine, d'éveiller le citoyen à sa responsabilité. L'évolution du syndicalisme ouvrier l'atteste à suffisance : s'il continue au moins verbalement à faire de l'apolitisme la règle de son action, il est amené à faire de la politique. Ce n'est pas seulement la C.G.T. qui s'est politisée parce qu'elle est inféodée au parti communiste. Les autres confédérations l'ont fait également. Telle la Confédération française des Travailleurs chrétiens qui considère aujourd'hui qu'elle a des responsabilités dans l'ordre politique. Elle s'emploie dès lors à former ses militants. L'évolution est plus spectaculaire encore pour le monde rural qui, depuis 15 ans, en France, vit une révolution sans précédents : il s'est ouvert aux dimensions nationales des problèmes professionnels et aujourd'hui, les organisations rurales se préoccupent de la défense de la démocratie, de l'organisation de l'Europe. Voilà un milieu où la participation a, de toute évidence, augmenté dans une proportion considérable par rapport à la génération précédente. Le mouvement étudiant offre un exemple comparable : des Associations Générales d'avant guerre, purement folkloriques, au syndicalisme étudiant de l'U.N.E.F. c'est le même passage de l'apolitisme à un engagement politique. Ce qui

explique par contrecoup le déclin actuel des jeunesses politiques chez les étudiants : les bonnes volontés et les énergies sont captées par le syndicalisme étudiant ; c'est dans le cadre des mutuelles, des groupes corporatifs que les étudiants font dès à présent l'apprentissage de la vie publique. Vous concevez combien il serait faux de conclure de la disparition des jeunesses politiques à la dépolitisation du monde étudiant. Le phénomène est aussi sensible — peut-être l'est-il davantage encore — pour les mouvements de jeunesse. Autrefois, ils considéraient que parce qu'ils étaient éducatifs, ils devaient s'abstenir scrupuleusement d'évoquer le problème politique ; aujourd'hui ils ont pris conscience que c'est précisément parce qu'ils sont éducatifs qu'ils doivent former leurs membres et les préparer à jouer un rôle dans la société. Le scoutisme est le cas limite. Totalement apolitique avant 1939, il a depuis été amené à prendre position sur quelques-uns des problèmes les plus brûlants de l'actualité politique française. C'est vrai enfin des confessions religieuses, des églises, autant du catholicisme que du protestantisme. L'un et l'autre sont aujourd'hui beaucoup plus sensibilisés, beaucoup plus éveillés aux questions politiques, aux relations internationales, aux problèmes du tiers monde. Jusque dans la presse enfantine ou adolescente confessionnelle, ils le sont ; il n'y a guère de journaux où l'on ne parle aux enfants de l'actualité, de l'Organisation des Nations Unies et de la décolonisation.

L'armée même illustre cette évolution. Que prouve la crise de l'armée en France, sinon précisément l'impossibilité de rester la grande muette et d'être totalement dépolitisée ? N'ayant pas reçu l'éducation politique indispensable, elle s'est elle-même forgé une doctrine et fixé des missions politiques, tant il est devenu impossible aujourd'hui pour elle comme pour toute autre institution de rester à l'écart des problèmes d'ensemble de la société politique.

Si l'on dresse sommairement le bilan des évolutions que je viens d'évoquer, on est amené à conclure que la participation a plutôt progressé, compte tenu des reculs et des avances. Surtout — et c'est là que l'étude de la participation comporte les prolongements les plus neufs pour la réflexion politique — l'évolution implique des conséquences d'ordre institutionnel. La participation a changé de contenu et de forme. De contenu ? Les motifs



d'adhésion ne sont plus les mêmes. La participation politique n'est plus considérée comme une activité spécifique, exclusive et marginale ou détachée des autres ; elle reste dans le prolongement des perspectives habituelles et apparaît au paysan, au militant familial ou au syndicaliste étudiant, comme l'aboutissement de son activité naturelle, de son état social, du métier, de la famille et des problèmes concrets. Le contenu de la politique et de la participation en est devenu plus pratique, son objet plus immédiat, les débats, les controverses politiques se chargent d'un poids plus réel. C'est tout le problème — ce n'est pas le lieu de le traiter ici — des rapports entre politique et idéologie, participation politique et adhésion à des idéologies, dépolitisation et recul des idéologies. Les idéologies n'en perdent pas leur raison d'être, mais elles sont transformées ; il est donné un contenu, un tour différent aux débats politiques.

En même temps que change le contenu, les formes se transforment aussi. Les points d'application se déplacent. C'est peut-être sur ce terrain que l'innovation est la plus considérable et l'étude de la participation fait saisir la transformation de nos sociétés. Le schéma classique de la démocratie, vous savez quel il est : démocratie indirecte où la participation passe par le canal du Parlement et des partis politiques ; c'est le circuit traditionnel, ce fut longtemps le seul. Mais aujourd'hui, ce circuit est concurrencé par deux autres et la crise de nos institutions procède en partie de la juxtaposition et des interférences entre plusieurs circuits de communication. A côté du circuit classique, conçu il y a deux cents ans pour une société où l'individu agissait par l'intermédiaire de représentants, deux autres circuits sont apparus : l'un pour des raisons en partie techniques, du fait de l'existence de moyens modernes d'information et de communication qui ôtent à la démocratie indirecte une de ses justifications en rendant soudain possible un dialogue direct, simultané, instantané entre le pouvoir et le peuple, les gouvernements et les gouvernés. Ceci est lié à la personnalisation du pouvoir et à la recherche de nouvelles structures de communication pour le dialogue entre le pouvoir et l'individu : les discours radiodiffusés et télévisés, le recours au référendum, les controverses autour du régime présidentiel se situent dans ce contexte, en relation avec le second circuit. Mais

il y en a un troisième qui découle de notre analyse, celui des groupes organisés, ce qu'on appelle aujourd'hui en France les forces vives. Elles participent désormais à la vie politique, parallèlement ou concurremment aux partis et aux institutions représentatives. Dès lors se pose le problème : comment capter leurs énergies disponibles ? Comment les intégrer à part entière dans le système politique ? Comment consacrer juridiquement leur participation ? C'est le problème des institutions qui fait l'objet actuellement d'une autre controverse : celle de la réforme de la seconde assemblée, de l'élargissement du Conseil Economique ou d'un Sénat dont la composition et la compétence seraient transformées et où seraient représentés statutairement les différents groupements syndicaux, professionnels, culturels, familiaux. Il est de l'intérêt de la démocratie d'associer ces forces vives à son organisation ; c'est une nécessité morale, psychologique et pratique. La solution ne va pas sans difficultés car on ne voit pas bien comment il est possible d'associer les groupes à la décision politique ni comment les faire participer à la délibération portant sur une question d'intérêt général.

Vous voyez sur cet exemple comment l'étude de la participation débouche sur les structures et les institutions et nous conduit à une réflexion sur les notions essentielles de la politique : représentation, délégation, légitimité, décision. Elle éclaire peut-être aussi la crise que le régime parlementaire traverse en Europe occidentale.

Cette réflexion sur la réalité de la participation devrait se prolonger par une réflexion sur l'idéal souhaitable. Nous avons observé certains faits, tenté de les expliquer, discerné des liaisons entre plusieurs séries de phénomènes. La question de fond reste posée : que convient-il d'en penser ? La participation est le fait d'une minorité, et ce n'est jamais qu'une minorité qui participe intensément et continuellement à la vie politique. Faut-il s'en réjouir, doit-on le déplorer ? Est-ce un bien, est-ce un mal ? En débutant, j'avais posé comme un postulat que la démocratie avait besoin, pour être vivante, d'une participation aussi étendue que possible. L'idée est communément reçue ; la participation est bonne en soi. Si elle est bonne, l'idéal ne peut être que la participation maximale. Or, vous savez que des sociologues et des philosophes politiques le contestent. Les sociologues améri-

cains se demandent si une participation maximale, une politisation prononcée n'est pas plutôt un signe de malaise, ne trahit pas un état social malsain, alors qu'une abstention massive serait signe de santé du corps social. La politisation serait comme la poussée de fièvre qui signale que quelque chose dans l'organisme ne va pas. A vrai dire, ces sociologues sont suspects de vouloir justifier l'état de choses ; ils cherchent à concilier l'abstentionnisme américain avec la réputation de la démocratie américaine. Le problème ne s'en pose pas moins : qu'est-ce qui vaut mieux pour un pays ? Est-ce une participation maximale avec le risque d'une politisation fiévreuse ou une indifférence largement répandue qui permet à un petit nombre de gouverner sans grand contrôle ? Ce problème est très actuel en France ; il se pose à propos de l'agitation dans les lycées. Est-il souhaitable que les lycéens se forment en comités pour défendre la démocratie avec le risque d'introduire la guerre à l'école ou vaut-il mieux neutraliser l'école ? A vrai dire, je ne sais ce qu'il faut en penser. J'ai longtemps cru que la participation maximale re-

présentait l'idéal, mais je me rends compte que la réponse dépend de plusieurs données. La situation politique en premier lieu. Il est sans doute des situations graves où il est souhaitable que le citoyen se révèle et participe ; à d'autres moments, c'est moins nécessaire. Le jugement dépend aussi des motifs de la participation et de son contenu psychologique ou moral. Il dépend encore des moyens par lesquels la participation s'exprime : il y a des formes légitimes et d'autres blâmables ou déplorables. Ce relativisme nous rappelle en conclusion deux vérités fondamentales. En premier lieu toute appréciation doit être qualitative parce que les données numériques sont grossières et ne permettent pas d'appréhender l'essentiel d'un phénomène. En second lieu, il convient de tenir compte du contexte le plus large. On doit s'efforcer de comprendre et de juger une situation en relation avec son contexte. C'est le propre des faits politiques que d'être des faits globaux, la résultante de tout le reste. C'est, du reste, ce qui fait l'intérêt de la politique : elle est toujours le reflet d'une société.

